

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 FÉVRIER 2010

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, Joseph GIUNTA, Gérard GUÉRIN, Elisabeth GUYOT, Patrick LARGUIER, Cathy MILLET, J-Marie MORENVAL, Evelyne NEBOUT, Marc PERROUX.

Absents : Pascal GIRAUD procuration à Gérard GUÉRIN, J-Marc CHAUVIN procuration à Roger AULAGNE, Anne MARQUIS procuration à Elisabeth GUYOT, Martine COATES procuration à Marc PERROUX, Jacques GAUBERT procuration à Françoise ALIBERT, Matthieu MONIER procuration à Patrick LARGUIER, Patricia PICARD-FOSSOYEUX procuration à Hervé MEDINA.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

OUVERTURE DE CRÉDITS ANNÉE 2010

L'ordinateur de l'Office de Tourisme étant à remplacer en urgence, il est nécessaire d'ouvrir des crédits en section d'investissement dans l'attente du vote du budget, afin de pouvoir payer cet équipement indispensable.

Accepté à l'unanimité.

RÉTROCESSION DES VOIRIES ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LE CLOS DE LA LANCE AU PROFIT DE LA COMMUNE

Il est proposé de procéder à la rétrocession à la commune de la voirie et des espaces communs du lotissement du Clos de la Lance. Cette rétrocession fera l'objet d'un acte notarié pour cession gratuite.

Accepté à l'unanimité.

TARIF MISE À DISPOSITION SALLE POUR COLLÈGE

La commune a mis à disposition du collège des salles afin d'y organiser des activités pour les collégiens. Il est proposé de fixer à 38 € le montant de la participation horaire demandée.

Accepté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASA DE BIGARI

L'Association Syndicale Autorisée de Bigari (canal d'arrosage) a adressé un courrier à la commune afin de solliciter une subvention pour participer au financement d'une étude rendue obligatoire par les services de l'Etat. En l'absence d'éléments suffisants, et dans l'attente du vote du budget, il est décidé de reporter la décision, en sachant qu'un accord de principe sera donné à la collectivité demandeuse.

CONVENTION DE PASSAGE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, la commune doit signer des conventions de passage de la canalisation de rejet dans des terrains privés, avec les propriétaires de ces parcelles. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer ces conventions.

Accepté à l'unanimité.

AVENANT AUX CONTRATS DE MISSION CSPS – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean-Luc Grégoire, par courrier du 1^{er} février 2010, nous informe de sa décision d'arrêter son activité de coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé.

La commune a confié à M. Grégoire deux contrats de mission CSPS pour les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, ainsi que pour l'extension des réseaux d'assainissement.

Monsieur Grégoire propose de transférer ces deux contrats à la SARL 01-EXCOR de Bollène dont le gérant Monsieur Jean-Pierre Roux accepte de reprendre les marchés signés avec M. Grégoire aux mêmes conditions financières et techniques.

Il est proposé de signer un avenant prenant en compte le transfert de ces deux contrats de mission CSPS à la SARL 01-EXCOR.

Accepté à l'unanimité.

PROJET DE RÉVISION DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE BOLLÈNE – AVIS À DONNER

Conformément à la réglementation, la commune de Bollène a transmis pour avis un dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi arrêté afin que le Conseil Municipal donne un avis sur ce dossier.

Un avis favorable est donné à ce dossier.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – VOYAGES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

La commune est sollicitée pour attribuer des aides financières pour divers voyages ou séjours scolaires. Il est proposé d'attribuer 30 € par an et par élève de collège ou lycée pour un voyage scolaire.

Accepté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT D'AVOIRS

Divers chèques de faibles montants ont été reçus en remboursement d'avoirs de la SAUR et de la SDEI.

Accepté à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL – LAVAGE DES BACS O.M.

Le SIVOM propose une convention de mise à disposition au SIVOM d'un agent communal pour le lavage des bacs à ordures ménagères.

Les frais relatifs à cette mise à disposition seront intégralement remboursés à la commune par le SIVOM.

Accepté à l'unanimité.

DIVERS

- Un ordinateur complet a été donné à la mairie par un habitant de la commune. Il est décidé d'en faire bénéficier l'école élémentaire.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Girardin, propriétaire du camping propose de racheter le WC public situé en bordure de sa propriété, et actuellement condamné. Après discussion, il est décidé de lui faire une proposition de vente.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un investisseur l'a rencontré récemment afin de lui soumettre son projet de construction d'un circuit automobile dans la région. Cette infra-structure nécessite environ 80 ha de terrain. Après discussion, il est convenu de réfléchir sérieusement à ce projet qui pourrait être une nouvelle source d'activité et donc de revenus et d'emplois pour la commune, et amplifier la fréquentation touristique, permettant de promouvoir les produits du terroir.